



RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES SUR LE MODELE ECONOMIQUE D'EDF

100 % libres
...100 % vous !

Il est grand temps que l'État entende la Cour des Comptes et dote EDF d'un modèle économique robuste

En publiant un rapport sur le modèle économique d'EDF, à la demande de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, la Cour des Comptes souligne que vingt années de décisions politiques et réglementaires ont profondément fragilisé l'électricien national. Le modèle économique d'EDF, ainsi mis à mal, ne lui permet plus de financer les investissements massifs qu'exige pourtant le système électrique.

Sous-calibrage tarifaire récurrent ne permettant pas de couvrir les coûts, spoliation économique organisée avec le « tarif de retour » appelé TaRTAM, instauré en 2006 et suivi de 15 années du dispositif ARéNH, prédation des dividendes exigés par l'État entre 2005 et 2014 et déconnectés des réalités économiques d'EDF, pertes de valeur liées aux acquisitions de British Energy et de Constellation en 2008 pourtant soutenues par l'État, précipitation de l'investissement dans Hinkley Point en 2016 pour satisfaire un calendrier politique, coût de plus de 8 milliards d'euros en 2022 pour la livraison forcée de 20 TWh supplémentaires à ses concurrents à la demande de Bercy... la liste des décisions prises ou soutenues par l'État, agissant en actionnaire ou en régulateur, et qui ont fragilisé EDF est hélas bien aussi longue qu'éloquente.

Pour la CFE Énergies, si le modèle économique d'EDF est aujourd'hui fragilisé, c'est parce que l'État a accumulé des décisions à courte-vue dont l'addition est dénoncée par la Cour des Comptes.

Le constat de la Cour des Comptes est aussi cruel que logique. Dès 2012, alors que certains, au Gouvernement ou au Parlement, ne juraient que par la fermeture de réacteurs nucléaires pour faire de la place aux énergies renouvelables, la CFE Énergies alertait sur la récurrence des free cash flows négatifs d'EDF, révélateurs d'un modèle économique allant droit dans le mur. Or chacun savait que l'électricien national devrait tôt ou tard affronter un mur d'investissements qu'il fallait financer : comment nier qu'en 2020 le parc nucléaire aurait atteint 40 ans et donc qu'il faudrait alors investir massivement pour sécuriser l'avenir de cet outil de souveraineté énergétique et de décarbonation ?

Modernisation et adaptation des réseaux électriques à la croissance des énergies renouvelables, prolongation de la durée de vie du parc nucléaire et adaptation de celui-ci au réchauffement climatique, développement équilibré des énergies renouvelables et de solutions de flexibilité en France, anticipation du renouvellement du parc nucléaire, développement de l'hydroélectricité... à l'instar de la Cour des Comptes aujourd'hui, la CFE Énergies rappelle depuis de nombreux mois qu'EDF se trouve face à un mur d'investissements que seul un modèle économique robuste permettra de financer.

Dès lors, la CFE Énergies se joint aux recommandations de la Cour qui demande à l'État d'assumer ses responsabilités dans le programme des EPR2 avec un financement public et un partage des risques à la hauteur des enjeux, de réviser sa politique de dividendes et de doter EDF d'un modèle économique robuste, via une définition des prix de l'électricité qui soit adaptée au mur d'investissements à franchir.

Au regard du récent décret sur la méthode de calcul des coûts du nucléaire existant, décret conçu non pas pour favoriser les investissements mais pour répondre aux pressions de certains industriels refusant encore de payer le juste prix de l'électricité, un prix qui le soit également pour EDF, la CFE Énergies mesure le chemin considérable qui reste à parcourir. Elle appelle donc le nouveau Premier ministre à incarner une véritable rupture avec le court-termisme ministériel en portant une vision de long terme du système électrique.

Et face à l'appel de la Cour des Comptes en faveur d'une revue stratégique des participations d'EDF, la CFE Énergies réaffirme son attachement au modèle intégré d'EDF qui assure robustesse et résilience, et qui lui évitera les fragilités d'un modèle pure player. Ce modèle a en effet conduit British Energy à la faillite à la fin des années 1990. Ce n'est donc certainement pas en sacrifiant le modèle du groupe EDF qui a fait ses preuves que l'on assurera l'avenir électrique de la Nation !

S'il veut assurer l'avenir électrique des Français, le Gouvernement doit donc garantir qu'EDF reste pleinement Électricité de France et ne devienne pas, insidieusement Nucléaire de France au gré d'un programme de cessions dépourvu de toute logique stratégique. Un tel scénario ne ferait alors que réveiller le souvenir du combat intersyndical mené contre le projet Hercule auquel la CFE Énergies avait pris toute sa part.